



# édito

Chères Meulanaises, Chers Meulanais,

Le Meulan d'aujourd'hui n'est pas le Meulan d'hier, c'est vrai. Petite ville bourgeoise dans les années 80, Meulan a évolué comme toutes les communes de la couronne parisienne. Pour autant, au quotidien, nous mettons tout en œuvre pour améliorer votre cadre de vie et portons nos efforts sur :

- la sécurité : avec un service de police municipale totalement restructuré, des effectifs et des moyens supplémentaires (armement), de nouvelles missions, un système de vidéoprotection modernisé et étendu ; avec une mise en sécurité (incendies-intrusions-attentats) des équipements communaux et des manifestations ; avec une sécurisation des cheminements piétonniers et de la circulation (pose de ralentisseurs, radars pédagogiques, feux, barrières),
- la propreté : avec le renfort d'agents communaux, de nouveaux matériels performants, la pose de mobiliers urbains (corbeilles, cendriers et distributeurs de sacs pour les déjections canines),
- l'environnement : avec la plantation annuelle d'arbres, un éco-pâturage, des ruches, des jardins partagés, des murs végétaux peu consommateurs d'eau, des pratiques respectueuses du développement durable, mais aussi des bois, parcs, aires de sport ou de jeux réhabilités,
- l'accessibilité : avec la mise aux normes handicap de nos bâtiments, l'amélioration de nos outils numériques (site internet, panneaux lumineux),
- la qualité des services publics : en petite enfance, enfance, jeunesse, seniors, avec une offre sportive et culturelle très riche tout au long de l'année, un guichet unique pour toutes vos opérations.

Et aujourd'hui, le dynamisme de Meulan est reconnu par son attractivité, par l'arrivée de nouveaux habitants et acquéreurs qui apprécient notre qualité de vie. On est bien à Meulan.



Cécile ZAMMIT-POPESCU

Le Maire

Vice-président de la CU GPS&O  
Conseiller départemental des Yvelines

## L'actu

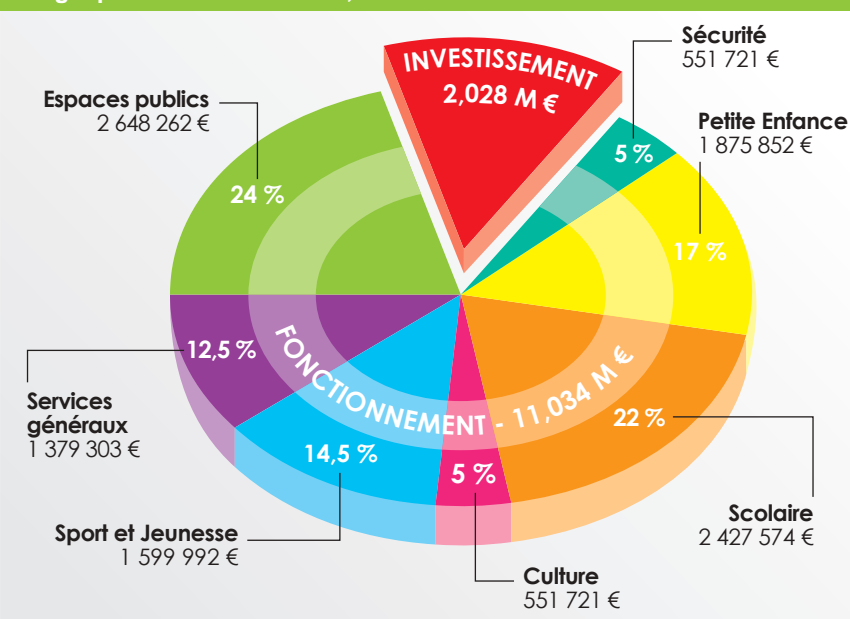
# 2019 : un budget pour préparer l'avenir

Après plusieurs années d'efforts pour le rétablissement des comptes de la commune, l'équipe municipale poursuit son action et fait une nouvelle fois preuve, dans son budget prévisionnel 2019, de maîtrise et de rigueur par la mise en œuvre d'une politique responsable, défendant un service public efficient, qui permet de poursuivre le développement de la ville et de réaliser un programme d'investissement cohérent.

Une maîtrise tout d'abord dans la dépense, avec la diminution des charges, en réduisant les coûts notamment en matière de consommation énergétique, ou dans le fonctionnement quotidien des services avec la dématérialisation par exemple, et ceci malgré la baisse des dotations de l'État qui se poursuit et les dépenses obligatoires qui augmentent mécaniquement.

Et une rigueur budgétaire, avec des investissements ciblés sur l'amélioration du cadre de vie, la sécurité ou encore la réhabilitation et la mise aux normes des bâtiments et la modernisation des services publics, le tout sans avoir recours ni à de nouveaux emprunts ni au levier fiscal, mais en recherchant systématiquement des financements auprès des partenaires institutionnels.

### Budget prévisionnel 2019 : 13,062 M €



p. 5  
Vidéoprotection

p. 6  
Sport au Paradis

p. 8  
Transport Social

## Entretien avec Cécile Zammit-Popescu, Maire de Meulan-en-Yvelines, et Arnaud Dupuis, Adjoint au Maire délégué aux Finances :

### Le mag : dans quel contexte ce budget prévisionnel pour 2019 a-t-il été préparé ?

#### Arnaud Dupuis :

"Il faut avant tout rappeler d'où nous venons. En 2013, la Direction Générale des Finances Publiques, dans son audit\* pour la période allant de 2010 à 2013, mettait en exergue un déficit structurel, c'est-à-dire que les dépenses obligatoires de fonctionnement de la commune étaient supérieures aux recettes et que la capacité d'autofinancement était négative (- 147 000 euros), ce qui ne permettait même plus le remboursement de la dette !

À notre arrivée en 2014, il a donc d'abord fallu rétablir la santé financière de la collectivité pour revenir à une épargne nette positive. Nous avons été contraints d'actionner le levier fiscal, ce que nous n'avions pas imaginé, et avons continué avec une bonne gestion des ressources de la commune pour garantir l'équilibre et préparer l'avenir."

\*Vous pouvez retrouver l'intégralité du rapport sur [www.ville-meulan.fr](http://www.ville-meulan.fr)

#### Cécile Zammit-Popescu :

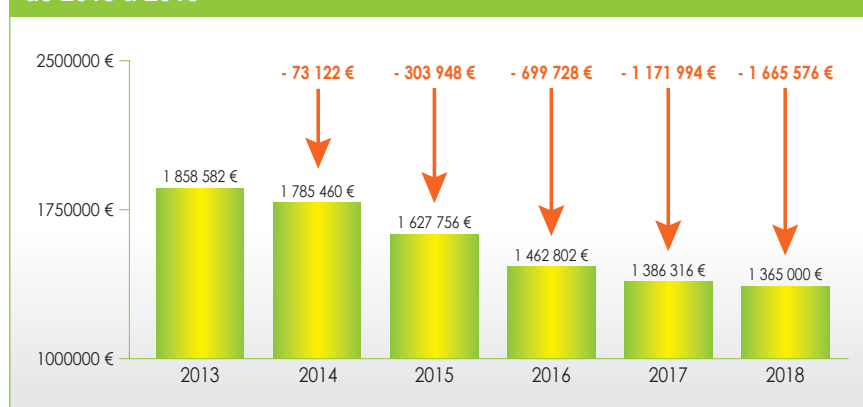
"Le contexte national ne joue pas en faveur des collectivités. En effet, l'État les contraint à participer à

l'effort de maîtrise de ses dépenses publiques avec une diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) qui s'élève en cumulé à une perte de 1 665 576 € pour Meulan-en-Yvelines.

L'Assemblée nationale a voté en 2018 la suppression progressive de la taxe d'habitation pour 80% des ménages et le Président a annoncé que la mesure serait étendue à l'ensemble des foyers. Principale ressource des communes, la taxe d'habitation représente pour nous

23,4% des recettes globales de fonctionnement (C.A. 2017) pour une valeur de près de 2,6 millions d'euros. Cette réforme, débutée en 2018 par la réduction de 30% de la taxe d'habitation pour les ménages concernés, prévoit une nouvelle baisse, en 2019, de 65% avant une exonération totale en 2020. Si le gouvernement a toujours affirmé qu'elle serait entièrement compensée pour les communes, les modalités et le calendrier de cette compensation sont inconnus à ce jour."

Perte cumulée de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) de 2013 à 2018



### Le mag : comment se situe Meulan-en-Yvelines par rapport aux autres communes ?

#### Arnaud Dupuis :

"Grâce à une gestion saine et raisonnable des finances, la Ville poursuit son désendettement depuis 2014 et autofinance ses investissements sans recourir à l'emprunt, tout en dégagant des marges de manœuvre pour anticiper les dépenses de lourds projets dans les années à venir (démolition/reconstruction de l'école Paradis notamment).

Quand on compare les impôts locaux aux communes de même strate, de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise, des départements des Yvelines et du Val d'Oise, Meulan-en-Yvelines se positionne dans la moyenne. Les taux restent élevés mais les bases fiscales sont majoritairement faibles, ce qui fait un montant par habitant bien souvent inférieur à beaucoup de villes."

#### Cécile Zammit-Popescu :

"Toujours dans un souci de préserver les intérêts des Meulanais, nous conservons des tarifs peu élevés pour l'utilisation des services publics (cantine, centre de loisirs, activités jeunesse et seniors, petite enfance, offre sportive et culturelle...). Nous nous attachons à garantir une grande qualité d'accueil et le service rendu restera maintenu à un haut niveau d'exigence, avec une recherche d'économies de gestion (optimisation du coût des prestations, des contrats, maîtrise de la masse salariale...) sans hausse des taux de fiscalité."

**Comparatif global des impôts locaux (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti) par habitant villes de 8 000 à 11 000 habitants (Yvelines et Val d'Oise)**



**Comparatif global des impôts locaux (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti) par habitant toutes les villes de 6 000 à 16 000 habitants (Communauté urbaine GPS&O)**



**Le mag : quelle marge y a-t-il pour les investissements ?**

**Arnaud Dupuis :**

"Le désendettement de la Ville est une gageure à laquelle on s'attache compte tenu de la situation héritée lorsque les Meulanais nous ont accordé leur confiance. Nous nous efforçons de tenir nos engagements en ce sens. L'encours de la dette par habitant en 2017 est de 583 euros à Meulan-en-Yvelines alors qu'il représente 850 euros dans les communes de la même strate. Le désendettement et la stabilité fiscale sans recours à l'emprunt permettent d'appréhender sereinement le plan pluriannuel des investissements qui prend appui sur le projet municipal et sur les capacités d'investissement découlant de la prospective financière. Les principales dépenses portent sur les besoins en équipements, l'entretien des bâtiments, les aménagements urbains, la sécurité et l'amélioration des services rendus à nos concitoyens."

**Cécile Zammit-Popescu :**

"Lorsque l'on maîtrise ses dépenses et que l'on anticipe les futurs investissements, on s'inscrit dans une logique de gestion raisonnable dans la réalisation des projets qui sont destinés à l'amélioration du cadre de vie des Meulanais, la mise en valeur du patrimoine communal, avec la réhabilitation des bâtiments communaux, leur mise aux normes en matière d'accessibilité, et la sécurité. Par ailleurs, les efforts en matière de recherche de subventions se poursuivront afin d'avoir un recours très limité, si nécessaire, à l'emprunt."

## En 2019, un peu plus de 2 millions d'euros sont inscrits en investissement pour :

### Dette

- le remboursement de la dette en capital (479 k€),

### Cadre de vie

- l'aménagement des Berges de Seine sur deux exercices (120 k€),
- la valorisation des espaces verts : création de nouveaux massifs, gazons fleuris, ruches, ... (92 k€),
- la mise en place d'un plan de gestion du patrimoine arboré en investissement pluriannuel (25 k€),
- l'aménagement de la chaussée des Tanneries (85 k€),

### Enfance

- la réalisation d'une nouvelle aire de jeux dans le quartier du Paradis (140 k€),
- les travaux d'amélioration dans les écoles (création d'un préau à l'école Valéry, conformité électrique...) (90 k€),
- l'équipement en mobilier scolaire (11 k€),
- l'équipement de la cuisine centrale et ses satellites (15 k€),
- des aménagements dans la Maison de la Petite Enfance (25 k€),

### Sécurité

- la continuité de modernisation et d'extension du dispositif de vidéoprotection de la ville (100 k€),
- la reprise de la signalétique sur la ville (15 k€),

### Bâtiments

- l'aménagement d'un local dédié aux services publics dans le quartier du Paradis (120 k€),
- le solde des travaux liés aux Ad'Ap de la Ferme du Paradis, de la Maison des Associations, du Gymnase et l'étude Ad'Ap pour le poste de police municipale (43 k€),
- la réfection de la toiture terrasse du gymnase et de clôtures au tennis (50 k€),

- des travaux dans divers bâtiments communaux (45 k€),
- la mise en sécurité de la sacristie de l'Église (13 k€),

### Divers

- de nouveaux véhicules techniques (60 k€),
- autres projets (hors remboursement du capital de la dette) (500 k€). ■

**Rappel :** seule la Communauté Urbaine GPS&O est compétente sur les investissements de voirie (réfection des chaussées, trottoirs, mobilier urbain, éclairage public, réseaux d'eau et d'assainissement).

## Le budget 2019, c'est encore cette année :

**La réduction de moitié  
des indemnités des élus**

(par rapport à la précédente  
mandature)

**0€ de frais  
de représentation  
du Maire**

(depuis 2014)

**La baisse  
de la masse salariale**

(hors petite enfance  
restituée fin 2017)

**La stabilité  
de la fiscalité**

(depuis 2015)

**La poursuite  
du désendettement  
de la Ville**

**Le rétablissement  
de l'autofinancement**

Retrouvez en détails  
l'ensemble des éléments  
budgétaires sur

[www.ville-meulan.fr](http://www.ville-meulan.fr)

Rubrique Votre mairie /  
Vie citoyenne / Finances.



### Vidéoprotection

En gestion communale depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la Ville de Meulan-en-Yvelines est désormais dotée d'un Centre de Supervision Urbain tout neuf et parfaitement opérationnel. Sous l'œil expert de trois opérateurs vidéo, un visionnage est exercé en continu toute la journée permettant une intervention plus efficace des agents de Police municipale et en enregistrement la nuit (avec une durée de conservation des images pendant 30 jours contre 7 auparavant et un dépôt au Commissariat des Mureaux en cas de besoin).

Les caméras ont été changées, permettant désormais la vidéo-verbalisation sur les neuf points de caméras existants sur la ville, avec une réelle vision à 360°.

D'autres caméras seront installées chaque année (8 nouveaux sites en 2019) pour une couverture maximale de la commune.



### Police municipale

L'accueil du poste de Police municipale est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 puis de 13h30 à 16h30.



### Voisins Vigilants & Solidaires

Soyez informé et prévenez vos voisins de faits ou troubles anormaux que vous pouvez constater dans votre quartier. En lien avec la Mairie et la Police municipale, inscrivez-vous sur [www.voinsvigilants.org](http://www.voinsvigilants.org) et rejoignez votre réseau social de voisinage.

### Travaux

La Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise, seule compétente sur la voirie, a installé, à la demande de la commune, des lumières bleues sur les candélabres d'éclairage des passages piétons (photo) afin d'améliorer la sécurisation des traversées.



Actuellement, elle a lancé :

- les travaux de finalisation du giratoire de la route de Pontoise à l'entrée du quartier du Paradis (signalisation horizontale et verticale) ;
- la réhabilitation du virage d'entrée de la résidence des Sarrazins ;
- l'ouverture de l'allée des Acacias vers la rue Auguste Renoir (ce projet, qui nécessitait l'accord de la copropriété du Paradis, a pris du temps mais permettra de désenclaver le parking, de fluidifier la sortie du quartier et de réinterroger les sens de circulation et le stationnement dans cette zone) ;
- la mise en place d'un ralentisseur et de deux feux tricolores à déclenchement manuel au droit du nouveau collège Mercier rue des Annonciades ;

- la réfection du trottoir endommagé par les crues sur le quai Albert Joly.

Pour 2019, elle a également validé :

- la reprise complète de la rue Traversière, de la rue des Roses, de l'allée du Moulin et de la rue de l'Ormeteau (toute la voirie meulanaise a été diagnostiquée en mauvais ou très mauvais état par la Communauté Urbaine, ce qui nécessitera chaque année des campagnes de réfection)
- la première phase de travaux de la rue de Tessancourt (projet chiffré à près de 2M€ incluant l'assainissement, l'enfouissement des réseaux et la voirie).

### Parc à sapins

Six lieux ont été mis à disposition des Meulanais par les services techniques, soit deux de plus que l'année dernière, pour récolter les sapins après les fêtes. Ces espaces donnent la possibilité à chacun de déposer son arbre de Noël dans un endroit adapté à proximité de chez lui. Ils permettent également au service des Espaces verts de la Ville d'offrir une seconde vie aux sapins en recyclant le bois par un broyage en copeaux qui sera réutilisé pour nourrir les sols des divers parterres et plantations sur la commune.



## Au printemps, il va y avoir du sport !

### Le mot de **Christophe DEMESSINE** Adjoint au Maire délégué aux Sports



"Avec près de 1500 familles inscrites à la pratique d'un sport, la commune propose une offre exceptionnelle. Cela exige une attention quotidienne pour permettre aux associations la pratique de leurs activités dans des équipements municipaux et intercommunaux qualitatifs et entretenus. L'école municipale des sports et les semaines sportives des vacances complètent l'offre multisports. Des agrès fitness tout public au Paradis et en bord de Seine se fondent dans le paysage. Merci aux bénévoles des associations et aux éducateurs sportifs des services de la Ville et rendez-vous à la 3<sup>ème</sup> édition de "Tous en forme au Paradis" le 12 mai 2019.



### École municipale des sports

Découverte de l'athlétisme, de la gymnastique, de l'escalade, des jeux d'opposition, des sports collectifs et de raquette... l'école municipale des sports est un service encadré par des agents municipaux professionnels et diplômés, mis en place par la commune, qui s'adresse aux enfants de la moyenne section au CM2, les mercredis sauf pendant les vacances scolaires, de mi-septembre à mi-juin :

- 10h - 11h pour les 4/5 ans
- 13h30 - 14h45 pour les 6/7 ans
- 15h - 16h 15 pour les 8/10 ans

Initiation par cycles de 4 à 5 séances.

### Semaine sportive - du 23 au 26 avril

Le service des Sports de la Ville de Meulan-en-Yvelines propose régulièrement des semaines multisports, aux enfants du CM2 à la 3<sup>ème</sup>, pendant les petites et grandes vacances scolaires.

Programme des vacances de printemps, du 23 au 26 avril 2019 :

Accueil le matin de 8h30 à 9h30, départ le soir de 16h30 à 17h30.

- Mardi 23 avril : matin, Patinoire Aren'Ice (transport en bus, gants obligatoires) après-midi, Baseball
- Mercredi 24 avril : matin, Handball après-midi, Tir à l'arc / escalade
- Jeudi 25 avril : matin, Jeux d'opposition après-midi, Bumball
- Vendredi 26 avril : matin, Jeux traditionnels après-midi, Piscine (bonnet obligatoire)

Chaussures d'intérieur obligatoires pour les activités au gymnase.

Repas en commun obligatoire le midi à la restauration scolaire de Paradis.

+ d'infos : Inscriptions à partir du 22 mars

01 30 22 05 64 ou 06 11 53 65 79 ou 01 30 90 41 41.

### Rappel :

Durant la pause méridienne dans chaque école élémentaire, les éducateurs sportifs interviennent auprès des enfants afin de leur offrir différentes activités. Aux côtés des enseignants, ils proposent également des séances sur le temps scolaire.

Pour les tout-petits, des temps de motricité sont organisés au sein de la Maison de la Petite Enfance.

### Conseil Consultatif des Jeunes





## Vacances de l'Espace jeunes

du 23 au 26 avril

Retrouvez tout le programme sur le site de la ville [www.ville-meulan.fr](http://www.ville-meulan.fr)  
rubrique Vous êtes > Un jeune de 11 à 15 ans > Espace jeunes  
Inscriptions à partir du 10 avril

## Pâques

Cette année encore, la Ville de Meulan-en-Yvelines organise une chasse aux œufs pour les enfants de maternelle et d'élémentaire à la Bergerie de la Ferme du Paradis et une soirée DJ au Domaine Berson pour les collégiens le samedi 20 avril. N'oubliez pas de vous inscrire avant le 5 avril 2019 !

+ d'infos : service événementiel - [evenementiel@ville-meulan.fr](mailto:evenementiel@ville-meulan.fr)  
01 30 90 41 41



Soirée DJ pour les ados et chasse aux œufs pour les plus jeunes



Vendredi citoyen du 18 janvier 2019

## Vendredis citoyens

### "Jouons ensemble"

Tu as entre 11 et 17 ans ?  
Viens participer aux Vendredis citoyens !  
A l'Espace jeunes de 16h à 18h.  
Les vendredis : 15 mars, 19 avril, 17 mai, 21 juin

- Espace jeunes  
14, rue de la Ferme du Paradis  
09 62 37 00 37

## Élections européennes du 26 mai

Le dimanche 26 mai 2019 auront lieu les élections européennes. Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales, mais cette inscription n'est pas automatique. Les nouveaux Meulanais arrivés récemment sur la commune doivent impérativement procéder à leur inscription en se rendant à l'accueil de la Mairie. Une réforme récente permet désormais de s'inscrire jusqu'au 30 mars 2019 (et non plus au 31 décembre de l'année précédente), mais n'attendez pas les derniers instants et inscrivez-vous dès maintenant !

### Liste des bureaux de vote

- Bureau 1 : Mairie, place Brigitte Gros
- Bureau 2 : Salle Valéry, rue Valéry
- Bureau 3 : Maison des Associations, allée des Cottages
- Bureau 4 : École Maternelle des Bois, rue des Bois
- Bureau 5 : Ferme du Paradis, chemin vert

**Attention :** le bureau de vote n°2 (Services techniques) est transféré définitivement à la salle Valéry.

### Justifier son identité est obligatoire pour pouvoir voter

Liste des pièces admises :

- CNI ou passeport en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans (si le document est périmé depuis plus de 5 ans, l'électeur sera admis à voter s'il est reconnaissable sur la photo)
- permis de conduire (y compris ancien permis rose)
- récépissé délivré aux personnes en situation de contrôle judiciaire
- carte d'identité de parlementaire, carte d'identité d' élu local, carte Vitale, carte du combattant, carte d'invalidité ou mobilité-inclusion, carte d'identité de fonctionnaire, permis de chasser : devront obligatoirement être munis d'une photographie et en cours de validité.

**Rappel :** Les ressortissants européens, non français, peuvent voter aux élections européennes et municipales mais il faut s'inscrire sur les listes électorales.

### Mini entreprise à Henri IV

Cette année, au collège Henri IV de Meulan-en-Yvelines, la classe de 3<sup>ème</sup> prépa-pro a créé une mini entreprise. 22 élèves découvrent le fonctionnement d'une entreprise grâce à l'association EPA (Entreprendre pour Apprendre). Ce dispositif permet aux élèves de créer et d'agir comme dans une vraie entreprise. Les élèves ont donc intégré divers services (direction, financier, marketing, production, relations client...), après avoir passé un entretien. Leur mini-entreprise s'appelle Dicadrio. Malcom, 14 ans, du service marketing, explique qu'ils

ont "choisi le nom du Dicadrio car nous voulions mettre une touche d'humour". Ils n'ont pas choisi leur slogan "La star des cadres" pour rien ! Sensibilisés au développement durable, les élèves ont souhaité fabriquer des cadres à partir de carton recyclé, de papier et de laine. Ils ont d'ailleurs contacté différentes entreprises afin de récupérer du carton. À l'aide des professeurs du collège (Mme Josse, Mme El Kaim) et du parrain EPA (Timothée Herve), ils ont pu comprendre le fonctionnement d'une entreprise et appris à collaborer



tous ensemble. Ils s'accordent tous pour dire que la création de leur mini-entreprise est une expérience positive qui leur permet de se sensibiliser au monde du travail.

### Agenda seniors, inscriptions aux sorties à venir

- **Cité du cinéma** : Attention changement ! Prévues initialement le 19 mars, cette visite est remplacée par la **visite de l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle le 28 mars** (aux mêmes conditions). 8€, inscription au CCAS depuis le 25 février.
- **Observatoire astronomique Camille Flammarion - 16 avril**. 6€, inscription au CCAS à partir du 25 mars.
- **Chocolaterie Auzou - 14 mai**. 5€, inscription au CCAS à partir du 23 avril.
- **Goûter spectacle du printemps - 9 avril - Bergerie de la Ferme du Paradis**. Sur le thème du cabaret, goûter dansant servi avec café ou thé et crêpes à volonté ! 5€, le nombre de places étant limité, inscriptions au CCAS du 12 au 29 mars.
- **Séjour dans les Côtes d'Armor - Du 26 au 30 mai**, inscriptions jusqu'au 19 avril.

+ d'infos : 01 30 90 41 20 ou [ccas@ville-meulan.fr](mailto:ccas@ville-meulan.fr)

### NOUVEAU Transport social



Dans le cadre d'un partenariat entre le CCAS de Meulan-en-Yvelines et l'unité locale de la Croix Rouge française, cette nouvelle activité a pour objectif d'entretenir le lien social, de faciliter les démarches de la vie courante ou encore de favoriser le maintien à domicile. Cela se concrétise par des visites régulières au domicile des personnes âgées isolées pour leur consacrer un temps d'écoute et d'échanges et d'un service de transport à la demande (collectif ou individuel) de personnes dont la mobilité est réduite (sous

conditions) pour faire ses courses, se rendre chez le médecin, en simple promenade ou au cimetière. Ce service n'est pas adapté aux personnes en fauteuil roulant, en déambulateur ou nécessitant une aide particulière pour se déplacer ou présentant des troubles cognitifs.

Le service est assuré par des bénévoles de la Croix-Rouge grâce à un véhicule offert par la Fondation PSA. Les inscriptions se font exclusivement auprès du CCAS.

+ d'infos : 01 30 90 41 20 ou [ccas@ville-meulan.fr](mailto:ccas@ville-meulan.fr)

### NOUVEAU Atelier informatique seniors

Un atelier informatique ayant pour objectif l'apprentissage de l'utilisation d'une tablette numérique est proposé aux Meulanais de 60 ans et plus. Il se déroulera du 3 au 28 juin 2019, à l'Hôtel de Ville, les lundis et jeudis de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Deux niveaux seront proposés, pour les grands débutants (8 personnes) et pour un renforcement (12 personnes). C'est une première réponse à une demande des Seniors meulanais qui souhaitent découvrir ou se perfectionner sur les outils numériques. Une action sera proposée chaque année.

- Inscriptions au CCAS à partir du 29 avril 2019  
+ d'infos : 01 30 90 41 20 ou [ccas@ville-meulan.fr](mailto:ccas@ville-meulan.fr)



## Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Grand Paris Seine & Oise a été engagée par délibération du Conseil communautaire le 14 avril 2016. Ce document unique est la première pierre de l'expression du projet de territoire et représente un acte fondateur dans la construction et la concrétisation des politiques publiques menées par la Communauté Urbaine, ses communes membres et ses partenaires.

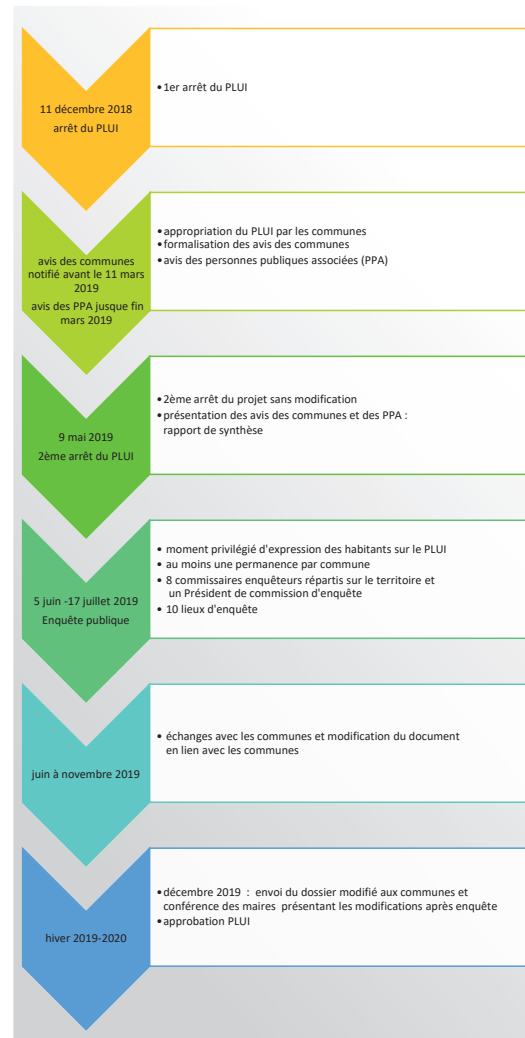
Le PLUi, compétence de la Communauté Urbaine, est le fruit d'une collaboration active avec les communes et d'une importante concertation avec les habitants et les associations.

Il permet de poser les premières grandes orientations stratégiques de GPS&O en matière de développement économique, d'habitat, de mobilité, à l'échelle des 73 communes, tout en limitant l'artificialisation des sols et en préservant les espaces naturels et agricoles du territoire.

Le projet de PLUi, arrêté le 11 décembre 2018, est soumis à l'avis des communes-membres, des personnes publiques associées ainsi que de la population à travers l'enquête publique au cours de laquelle chacun peut faire valoir ses observations. L'enquête publique sera soumise aux habitants du 5 juin au 17 juillet 2019. Durant cette phase, ils auront la possibilité de consulter le dossier de PLUi intégral, en version numérique ou mis à disposition sur les différents lieux d'enquête publique retenus comme à Meulan-en-Yvelines. Ils pourront s'exprimer sur ce contenu via différents outils (registre papier, registre dématérialisé, permanences de la commission d'enquête, courrier, mail...). Ce n'est qu'à l'issue de ces consultations que le projet sera modifié puis approuvé par GPS&O.

Le dossier de PLUi est consultable par toute personne qui en fait la demande (CADA) auprès de la CU GPS&O. Le dossier PLUi arrêté en Conseil communautaire sera consultable en version papier dans les services Droits des sols de Carrières-sous-Poissy et de Magnanville, en Mairie de Meulan-en-Yvelines ou en version dématérialisée sur demande uniquement au service planification : [planification-urbanisme@gpseo.fr](mailto:planification-urbanisme@gpseo.fr).

Tout sur le PLUi : <https://construireensemble.gpseo.fr/>



## Grand débat national à Meulan

Les communes de Meulan-en-Yvelines, Gaillon-sur-Montcient et Tessancourt-sur-Aubette ont organisé quatre réunions publiques à la Bergerie dans le cadre du Grand débat national : le 29 janvier sur l'organisation de l'Etat et des services publics, le 7 février sur la transition écologique, le 12 février sur la fiscalité et les dépenses publiques, le 18 février sur la démocratie et la citoyenneté. Ces rencontres entre citoyens complètent les cahiers de doléances mis à disposition dans les mairies et les questionnaires en ligne sur le site du grand débat. Parmi les propositions : la simplification administrative, le renforcement du rôle des communes, la mise en œuvre des conclusions de la Cour des Comptes,

l'augmentation de la rémunération des fonctionnaires assortie d'une diminution de leur nombre, la baisse progressive de l'indemnisation des demandeurs d'emploi, la baisse des transports routiers, la modification des conditionnements des produits de consommation, le rétablissement de l'ISF, la création d'une tranche de TVA pour les produits de luxe, la lutte contre la fraude fiscale, la suppression des régimes spéciaux d'assurance maladie du parlement, l'introduction de la proportionnelle aux élections, l'inéligibilité des élus condamnés, l'égalité de salaire hommes/femmes...

• Retrouvez tous les comptes rendus sur [www.granddebat.fr](http://www.granddebat.fr)

Inscrivez-vous à la newsletter sur le nouveau site Internet [www.ville-meulan.fr](http://www.ville-meulan.fr)

En cliquant sur "inscription à la newsletter" en haut de la page d'accueil, vous recevrez tous les mois les dernières actus ainsi que les rendez-vous de l'agenda à venir.

Un annuaire des commerçants est en ligne sur le nouveau site de la Ville [www.ville-meulan.fr](http://www.ville-meulan.fr)

Pensez à faire la demande de mise à jour de vos coordonnées via le formulaire en ligne.

### Don du sang au Collège Henri IV

En partenariat avec l'association Laurette Fugain, une collecte mobile de l'Etablissement Français du Sang (EFS) aura lieu le vendredi 17 mai au collège. Les 700 collégiens, qui ne peuvent pas donner en tant que mineurs mais qui ont travaillé sur ce sujet et y ont été sensibilisés par leurs professeurs de SVT, sont chargés d'en informer leur entourage pour que chacun fasse venir un maximum de donneurs. Il s'agira d'une grande première dans ce collège, mobilisez-vous !



Cérémonie d'accueil du 2 février 2019

### Nouveaux Meulanais : inscrivez-vous

Vous avez emménagé à Meulan-en-Yvelines en 2019 ? Faites-vous connaître auprès de la Mairie en indiquant vos noms, prénoms, adresse et nombre de personne(s) vivant dans le foyer à : [evenementiel@ville-meulan.fr](mailto:evenementiel@ville-meulan.fr).

Le Maire et les élus délégués vous accueilleront lors d'un moment convivial, pour vous présenter la commune et répondre à vos questions.

### Carnet

#### Ils sont nés...

Rayan HOHWEILLER  
Halima COULIBALY  
Maël BIARD  
Youssef BOUSSNAINA

#### Ils se sont mariés...

Sandrine KOLE  
& Éric LAVENANT  
Virginie FERRANDES  
& Azedine DEHLOUZ  
Manon BERNIER  
& Mohammed BENKRAOUDA



### Nouveau commerce

#### La Mode aux pas

Depuis le 2 janvier, La Mode aux pas s'est installée dans une nouvelle boutique, plus petite et plus cosy, au 23 rue du Maréchal Foch.

Vous y retrouverez tous les articles de mode exactement comme avant : habillement, chaussures, sacs à main et accessoires. Pauline vous accueillera toujours avec le sourire !

## Vie associative

### Soirée CRIB du jeudi 21 mars

Après le succès de la réunion sur l'essentiel de la comptabilité administrative proposée aux responsables des associations en 2018, une nouvelle soirée leur est dédiée à l'Hôtel de Ville jeudi 21 mars 2019 de 19h à 21h, en partenariat avec le Centre de Ressources et d'Information des bénévoles (CRIB). A cette occasion, les démarches, le fonctionnement et les obligations juridiques pour la bonne gestion d'une association seront présentés.

Inscriptions au 01 39 20 12 31, mail à [contact@profession-sport-78.com](mailto:contact@profession-sport-78.com) ou à l'adresse "CRIB" chez Profession Sport et Vie Associative 78 - 7/9 rue Denis Papin - 78190 Trappes.

+ d'infos : service événementiel 01 30 90 41 41 - [evenementiel@ville-meulan.fr](mailto:evenementiel@ville-meulan.fr)

### JALMALV Yvelines

Ateliers/jeux sur le thème des Directives anticipées (souhaits pour la fin de vie) le samedi 30 mars à 15h, au Centre Brigitte Gros, 1 quai Albert 1<sup>er</sup>.

+ d'infos : Jalmalv Yvelines,  
20 place Létang  
01 34 92 02 91  
[Jalmalv.yvelines@gmail.com](mailto:Jalmalv.yvelines@gmail.com)

### Secours catholique

Le Secours catholique de Meulan-en-Yvelines / Vaux-sur-Seine recherche des bénévoles.

- Si vous êtes intéressé, contact : 01 34 74 89 43 ou 06 89 57 11 38. ■

### ACAM

 Samedi 13 avril, les commerçants de l'ACAM (Association des Commerçants et Artisans de Meulan-en-Yvelines) prévoient de nombreuses surprises avec leur 3<sup>ème</sup> Fête du Printemps : chasse au trésor, jeu des doubles, fabrication de masques et de bonbons... Meulan sera animée toute la journée par vos commerces ! Suivez-les sur Facebook "ACAM". ■

### Karaté

Dimanche 20 janvier, Myriam a participé à la coupe de France minime en combat à l'INJ à Paris. De nombreux jeunes venus de toute la France s'y sont affrontés et nous ont offert des rencontres de très haut niveau. Elle a réalisé de très beaux combats, mais n'est pas parvenue à monter sur le podium malgré de grandes compétences.

Gilles Cherdieu, multiple champion du monde et champion de France, a accompagné le club meulanais sur cette compétition. Grand nom du karaté, il reste toujours proche des karatékas. Un grand merci à lui. ■



Gilles Cherdieu avec Myriam

### Comité de jumelage

L'Assemblée générale du Comité de jumelage aura lieu le dimanche 24 mars aux Granges à partir de 11h et sera suivie d'un repas "choucroute". 15 € pour les adhérents et 25 € pour les non adhérents.

- Inscriptions : 06 86 41 21 36. ■

### Will sports

**Volley ball** : Les Minimes/Cadets, après avoir gagné la Coupe des Yvelines 2017 et 2018, puis le championnat des Yvelines 2018, sont cette saison en Espoirs. Ils sont donc les plus jeunes de leur catégorie et sont à ce jour 1<sup>er</sup> du championnat des Yvelines. Espérons qu'ils restent sur la première marche ! Félicitations à eux. Les Séniors féminines sont, actuellement, 3<sup>ème</sup> et les Séniors masculins 1 et 2 sont respectivement 4<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> du championnat des Yvelines D2.

**Multi sports** : Envie d'une ou plusieurs activités qui bougent, dès le printemps ? Dès le mois de mars 2019, pour 50€, possibilité de faire tous les sports que propose Will' Sports, jusqu'à la fin juin 2019... Aérobic, Badminton, Basket ball, Boxe anglaise, Capoeira, Danse Country, Danse Orientale, Foot en salle, Handball, Jiu jitsu brésilien, Self défense féminin, Step fitness, Volley ball, Zumba.

- + d'infos : will.sports@hotmail.fr - William Gallet : 06 60 15 79 45 ■

### AVSL Meulan

Dimanche 3 février se déroulaient les championnats régionaux de lutte libre en U15 et U17 à Coulommiers. Le club de lutte de Meulan avait engagé deux lutteurs : Sami Elaloua en U15 (38kg) et Julien Arnal en U17 (60kg).

Julien termine 4<sup>ème</sup> au pied du podium et manque sa qualification pour le Championnat de France. Sami a lui remporté le Championnat régional et s'est qualifié pour le Championnat de France de Lutte Libre. ■



### Gym volontaire

Le Comité Départemental EPGV Yvelines (Fédération Française d'Éducation Physique et Gymnastique Volontaire), en collaboration étroite avec l'association, organise pour la seconde fois "L'Yvelinoise, du sport pour la santé", manifestation sportive solidaire ouverte à tous et toutes au Gymnase des Annonciades, dimanche 24 mars 2019 de 10h à 12h30.

- Contact : 06 80 73 86 77  
+ d'infos : <http://gvmeulan78.canalblog.com> ou email: [gvmeulan@hotmail.fr](mailto:gvmeulan@hotmail.fr) ■

Un répertoire des associations est en ligne sur le nouveau site Internet de la Ville [www.ville-meulan.fr](http://www.ville-meulan.fr)

Pensez à faire la demande de mise à jour de vos données en remplissant le formulaire en ligne



## café littéraire • 12 janvier

"Rencontres autour des livres" un moment de convivialité autour de la lecture, un temps d'échange et de partage autour des livres que vous avez aimés, en compagnie des bibliothécaires qui ne manqueront pas de vous faire découvrir de petites pépites.

Rejoignez-les le 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois de 14h à 16h, à la bibliothèque multimédi@ du Domaine Berson. ■



## concert du Nouvel an 13 janvier



## Sortie au château d'Auvers-sur-Oise • 19 février

Une visite moderne grâce à une technologie son et lumière innovante du château qui permet de plonger dans l'univers de la peinture impressionniste !

Cette après-midi ensoleillée a conduit les visiteurs meulanais jusqu'à l'église d'Auvers-sur-Oise, rendue célèbre par le tableau du peintre Vincent Van Gogh. ■



## Vacances Espace jeunes • du 25 au 1<sup>er</sup> mars

À chaque vacances scolaire, les jeunes Meulanaï de 11 à 17 ans qui fréquentent l'Espace jeunes bénéficient d'une multitude d'activités sportives, manuelles, de loisirs ou encore de sorties découvertes.

Atelier poterie à l'Espace jeunes



© Ville de Meulan-en-Yvelines

Escalade à Chambourcy

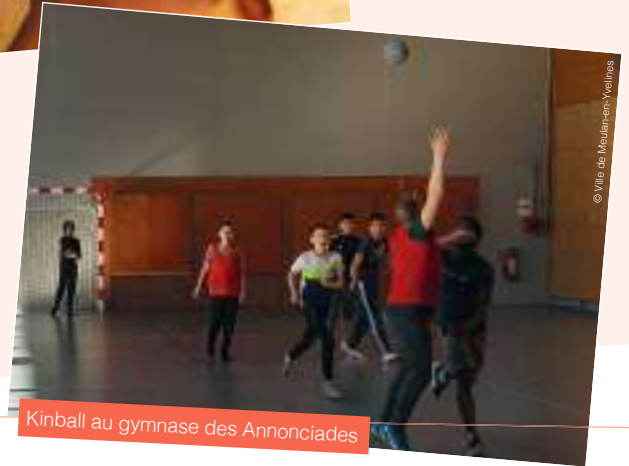


© Ville de Meulan-en-Yvelines



Atelier CLÉA à l'Espace jeunes

© Ville de Meulan-en-Yvelines



Kinball au gymnase des Annonciades

© Ville de Meulan-en-Yvelines

## Séjour ski • du 25 au 1<sup>er</sup> mars

C'est à Saint-Sorlin-d'Arves que 24 jeunes Meulanaï ont pu découvrir le ski ou se perfectionner durant une semaine. Tout un programme de découverte des activités de la montagne qui laisse de beaux souvenirs dans toutes les têtes.





Retrouvez toute l'actualité culturelle dans l'agenda culturel et sur [www.ville-meulan.fr](http://www.ville-meulan.fr)



## La Micro-folie, Musée numérique



Un musée numérique géant, 250 chefs d'œuvres à explorer. Chaque visite est accompagnée par un médiateur qui vous guidera dans votre déambulation numérique.

- mercredis 13 mars, 10 avril, 15 mai, 12 juin de 10h à 11h30  
Médiathèque des Mureaux  
**gratuit** - tout public

## Afterwork MyElectro

en partenariat avec l'association MY ELECTRO

DJ, concert musique électronique. House music, Techno, Bass music, Minimal Ambient... La musique électro s'impose comme une tendance artistique majeure de la culture contemporaine accompagnant la révolution numérique.

- Bergerie, Ferme du Paradis  
**gratuit** - restauration sur place

### Spéciale minimale & ambient

- Jeudi 11 avril à partir de 19h

### Spéciale 30 ans de house & techno

- Jeudi 13 juin à partir de 19h

+ d'infos : service culturel 01 30 90 41 41  
ou [culture@ville-meulan.fr](mailto:culture@ville-meulan.fr)

## Les Quatre saisons d'Antonio Vivaldi

La musique classique expliquée aux enfants - concert jeune public

- Mercredi 20 mars à 14h30 - Bergerie, Ferme du Paradis  
**gratuit** - à partir de 6 ans - tout public

## O'Kiosque

En partenariat avec l'association Tempo Harmonie

Pause musicale

- Tous les dimanches de mai et juin de 16h à 18h  
Berges de Seine, Square Bézard



## Jazz à la cave

En partenariat avec l'association Tempo Harmonie

Julien Le Bot et son Quartet

- Samedi 6 avril à 20h30  
Cave du Domaine Berson  
**gratuit** - tout public  
petite restauration sur place

## Cosmix

Spectacle de jonglage lumineux

- Samedi 6 avril à 17h  
Bergerie, Ferme du Paradis  
à partir de 3 ans  
réservation 01 30 90 41 41

## La forêt du Jadis

Spectacle par Bled'n'pop Cie et Hocine Hadjali

- Samedi 18 mai à 20h30  
Bergerie, Ferme du Paradis  
à partir de 6 ans





Délibérations votées lors de la séance du 6 février 2019

### Passage en concession pour le multi-accueil

Le ratio de rigidité induit par l'importance de la masse salariale (due à la restitution de la compétence petite enfance en septembre 2017), la dynamique des charges très forte dans ce service, les contraintes lourdes de fonctionnement des équipements petite enfance (cadre réglementaire et financier) ont conduit la Municipalité à opter pour une concession de service public pour gérer le multi-accueil (55 places). **Il ne s'agit pas d'une privatisation du service.** En effet, à compter du 15 août prochain, la commune délègue simplement l'exercice de l'une de ses compétences à un concessionnaire, comme elle l'a déjà fait pour l'enfance (accueils du matin et du soir, encadrement de la pause méridienne, centre de loisirs les mercredis et vacances scolaires gérés par l'IFAC). Les locaux et le personnel, s'il le souhaite, ne seront pas modifiés, les tarifs seront maintenus, le projet pédagogique et la qualité du service seront préservés. La crèche familiale et le relais assistantes maternelles resteront eux en régie directe. ■

### Adhésion au dispositif "Action cœur de ville"

Le Conseil municipal a adopté le principe de rattachement par avenant la commune au dispositif "Action cœur de ville" des Mureaux. Ce programme multi-partenarial (Etat, Département, intercommunalité...) permet de bénéficier de financements et de travailler sur les problématiques d'habitat, de développement

économique et commercial, d'accessibilité et de mobilité, de valorisation de l'espace public et du patrimoine, d'accès aux équipements, aux services publics et aux loisirs. Une fois l'accord de tous les partenaires obtenu, Meulan-en-Yvelines sera la plus petite commune d'Ile-de-France à intégrer ce dispositif. ■

### À l'écoute des Meulanais

#### Permanences des élus : les samedis de 10h à 12h

samedi 16 mars  
PARADIS - Maison des Associations  
samedi 13 avril  
CENTRE-VILLE - Mairie  
samedi 18 mai  
PARADIS - Maison des Associations

#### Prochain Conseil municipal

mercredi 17 avril  
à 20h30  
salle du Conseil municipal  
en Mairie

#### Prochains Conseils communautaires

les jeudis 11 avril et 9 mai à 16h  
à Gargenville (salle des fêtes)

## Tribune libre

### Agir pour Meulan-en-Yvelines (majorité - 22 élus)

Mais où est donc l'opposition ? Absences en Commissions, absences en Conseil municipal, absences en ville. En revanche bien présente (et bien cachée) derrière les écrans, là où l'on peut raconter n'importe quoi. Mais la méconnaissance des dossiers municipaux et l'amateurisme de la gauche n'est pas le plus grave. L'élue Bleu Marine qui a quitté la commune pour la province depuis plus d'un an et qui se croit autorisée à parler au nom du Peuple (même des Meulanais, qu'il ne connaît pas !), ne cesse de se répandre (et ne fait que ça) en propos mensongers, outrageux, diffamatoires... drôle de conception de la démocratie. ■

### Meulan demain (minorité - 6 élus)

Regrettons le : la majorité évite le débat en conseil. Quand nous votons contre un budget qui maintient une taxation abusive des Meulanais sans aucun investissement d'avenir ; quand nous dénonçons des dépenses flattant le confort et l'ego des élus (comme cette plaque commémorative en mairie à la gloire de la Maire) ; quand nous condamnons l'absence de dialogue avec les familles et les agents pour la privatisation de la crèche, nous servons l'intérêt général. Quand la Maire se contente de faire ce qu'il y a de plus facile : taxer les Meulanais, elle sert d'autres intérêts. Meulan mérite mieux. ■

### Meulan Bleu Marine (minorité - 1 élu)

Tribune non publiée  
(contraire à la loi  
du 29 juillet 1881, article 29)

**VIDE-GRENIERS DU PARADIS**  
rue de la Ferme du Paradis

RESTAURATION SUR PLACE  
STRUCTURE GONFLABLE

**DIMANCHE 7 AVRIL 2019**  
8H/18H

Inscriptions jusqu'au 15 mars  
+ d'infos : service 01 30 90 41 41  
evenementiel@ville-meulan.fr

**TOUS EN FORME AU PARADIS**

**DIMANCHE 12 MAI 2019**

École Paradis  
rue de la Ferme du Paradis

Infos : Service des sports  
01 30 90 41 41 • ejs@ville-meulan.fr

GRATUIT

## Pâques à Meulan samedi 20 avril

**SOIRÉE DJ PÂQUES ADO**

**Samedi 20 AVRIL 2019**  
18H-22H

DOMAINE BERSON

RÉSERVÉ AUX MEULANAIS  
de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>

**Chasse aux Œufs**

FERME DU PARADIS  
Samedi 20 Avril 2019  
de 10h à 12h

RÉSERVÉ AUX MEULANAIS  
maternelles et primaires

INSCRIPTION OBLIGATOIRE  
jusqu'au 5 avril 2019

la fête des voisins

Edition 2019

**20 ans**

**VENDREDI 24 MAI**

La Mairie est à vos côtés  
pour organiser cet événement.  
+ d'info : 01 30 90 41 41

Le petit Marché  
du Vexin et du Terroir

**LUNDI 10 JUIN 2019**

9h-17h

PLACE BRIGITTE GROS  
CENTRE VILLE

## Horaires Mairie

- lundi, jeudi et vendredi 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h
- mardi 8h30 - 12h30
- mercredi 8h30 - 19h30
- samedi 8h30 - 12h

## Permanences

### Avocat

- jeudis 4 avril et 6 juin Uniquement sur rendez-vous à l'accueil de la Mairie 01 30 90 41 41

### Écrivain public

- lundi 9h - 12h30 / 13h30 - 17h Maison des Associations
- mercredi 13h30 - 17h Mairie

### Information juridique

- lundi 9h - 12h30 / 13h30 - 17h Maison des Associations

### Police municipale

- du lundi au vendredi 9h - 12h30 / 13h30 - 16h30 Poste de police municipale

### Médiation familiale

- Avec l'APME
- tous les vendredis de 13h30 à 19h30 Maison des Associations uniquement sur rendez-vous au 01 30 21 75 55

## Permanences médicales

### Pharmacies de garde

site : <http://lc.cx/Znsg>  
ou commissariat de police 01 78 73 11 11

### Dentistes de garde

01 39 51 21 21

### Maison médicale de garde

20h - minuit  
9h - 13h (les jours fériés)  
appelez le 15

